

1 Jour (7h30)

Tarifs

800 €TTC pour les non membres et experts ou CA non recommandés.

550 €TTC pour les experts et CA recommandés par le CESAM.

450 €TTC pour les membres du CESAM.

Format

Distanciel ou présentiel à Paris dans un lieu classé ERP (à préciser dans les 10 jours précédant la formation)

Formateur

Stéphane DA SILVA • CESAM

Sessions

11 avril 2023

10 octobre 2023

Public concerné

Toute personne exerçant dans le domaine de l'assurance maritime et transports, chez les courtiers en assurance maritime et transports, les intermédiaires, les agents, les compagnies d'assurance maritime et transports. Les souscripteurs, les gestionnaires de sinistres, les services comptables et financiers, les services de recouvrement, les services informatiques.

Prérequis

Aucun

Objectifs opérationnels

- Connaître la définition de chaque flux (répartition, prime émise, bulletin, dispache, compte financier), savoir quelle information doit être renseignée dans un flux de données spécifique, et si le caractère de l'information est obligatoire ou facultatif.
- Maîtriser l'ordonnance des flux de données échangées entre chaque acteur du marché de l'assurance maritime et transports.
- Connaître les règles applicables au système Optiflux®.
- Savoir utiliser le site web de suivi des flux afin de retrouver le nom de son fichier transmis, la date de transmission, retrouver son écriture technique ou financière, et identifier l'état de cette écriture : « suspens », « validé » ou « rejeté ».
- Identifier le motif du rejet de l'écriture technique ou financière, et identifier l'émetteur de ce rejet afin de la rectifier et la renvoyer le cas échéant.

Méthodes pédagogiques

- Exposés à partir d'un diaporama.
- Questionnaire pré-formation permettant d'identifier les attentes et le niveau des participants.
- Évaluation des acquis par le biais d'un questionnaire en fin de formation.
- Questionnaire de satisfaction à la fin du stage.

 **Contact :** mdocquiert@cesam.org - formation@cesam.org

PROGRAMME

Tour de table et évaluation des besoins.

Introduction Optiflux® : Quel est ce système ? Chiffres à l'appui.

Contexte de création du système Optiflux® pour le marché maritime et transports :

- La loi SOX et la loi LSF.

Solvabilité II et Optiflux®.

Les bases du cryptage des fichiers par chiffrement à clefs asymétriques.

La BDI – Système d'échange d'informations électroniques.

Les différents types de flux échangés entre les acteurs du marché maritime et transports :

- Flux technique ou financier.

Règles de bases à appliquer dans le système Optiflux®.

Plateforme de suivi des flux échangés dans le système Optiflux®.

Kit Web Optiflux® : Logiciel Web Optiflux®.